



p. a. André Hensler
24 av. de la Gare-des-Eaux-Vives
CH-1208 Genève
www.royaume.ch/asslocimm

Distribution : à tous les locataires des immeubles
24/26 GEV et 10/10bis FT

Genève, en juin 2013

BULLETIN n° 22 (communication importante)

**ASSLOCIMM, AU SEUIL DE SON EXPANSION AU SERVICE DES LOCATAIRES
DES IMMEUBLES : 24/26 GARE EAUX-VIVES ET 10/10BIS FRANK-THOMAS**

Le **18 novembre 2013**, notre association pour la défense des intérêts des locataires des immeubles cités, fêtera ses *3 ans* d'existence. En effet, le 18 novembre 2010, quelques 71 locataires sympathisants enregistrés avaient participé à l'Assemblée constituante, donnant ainsi l'envol à durée indéterminée à cette structure, par l'adoption par consensus des statuts et l'élection des différents organes.

Les travaux de rénovation se rapprochant aux 2-tiers de leur durée totale, prévue pour fin 2014 (FT 10), le Comité a décidé de dédier ces prochains temps une partie importante de son activité à la réflexion relative à la **pérennité** de l'association. Le but de nos statuts d'origine ayant été strictement limité aux travaux de rénovation, il est prévu **d'ouvrir sans restriction notre futur champ d'action** . Pourquoi cette proposition du Comité? Deux raisons principales nous poussent à agir ainsi : 1) la réorientation indispensable post-travaux, et 2) des tâches à profusion qui nous attendent pour ces prochaines années, qui toucheront de près et de loin les intérêts des locataires de nos deux immeubles. Pour mieux nous faire comprendre, nous citons ci-après quelques domaines où nous pourrions déployer nos interventions dans le sens de vos préoccupations :

- ✓ **Suivi de la fin des travaux de rénovation FT 10bis et FT 10 ;**
- ✓ **Suivi des procédures juridiques en cours (GEV 24/26 et futures (FT10bis/10) ;**
- ✓ **Intervention, en cas de besoin, dans les domaines de la conciergerie et des services généraux (sécurité, chauffage, eau chaude, etc.) ;**
- ✓ **Exercice du Droit de recours par l'association, en relation, par exemple, avec les projets de construction par Swiss Life, en face et entre nos immeubles ;**
- ✓ **Démarches de demandes de baisses de loyers au nom de nos locataires, en relation avec les travaux du CEVA, devant nos portes ;**
- ✓ **Coopération avec d'autres associations pour la défense des locataires (échange de vues, concertation éventuelle dans des actions spécifiques – l'union fait la force !)**

Le Comité souhaite par cette occasion pouvoir exercer son mandat de défenseur des droits des locataires dans les meilleures conditions possibles, avec le taux de réussite le plus élevé. Pour ce faire, nous nous sommes assurés les services spécialisés d'ASLOCA, en la personne de Me Christian Dandrès, qui nous assistera de cas en cas et à notre demande, soit par un avis de droit, soit en nous représentant.

Cette proposition d'élargissement du but d'Asslocimm par son Comité est bien évidemment sujet à approbation par une **Assemblée générale extraordinaire**, prévue pour **octobre 2013**, dont la convocation vous parviendra en septembre. Nous conseillons d'ores et déjà à nos membres de bien vouloir retenir cet événement important pour notre association. Nous en profitons également pour lancer un appel à tous les **locataires non-membres**, à ce jour, en les invitant à rejoindre nos rangs, afin de donner à ASSLOCIMM une légitimité encore plus marquée. *Que ceux qui veulent franchir le pas à l'adhésion nous retournent le talon ci-après.* Nous rappelons que la cotisation annuelle de notre association s'élève à Fr. 30.-

Cordiales salutations.

André Hensler (24 GEV, 022 736 48 49), **Micheline Keller** (10bis FT, 022 735 44 45),
Simone Rudisuhli (26 GEV, 022 735 09 15), **Marthe Wasem** (10 FT, 022 736 89 79)

TALON-REPONSE :

NOM : PRENOM : IMMEUBLE : GEV 24 / 26 FT 10 / 10BIS ETAGE :

Je souhaite adhérer à Asslocimm **maintenant**

Je suis intéressé(e) par l'adhésion à Asslocimm, une fois que l'élargissement du but aura été approuvé par l'AG extraordinaire

Coupon à retourner dans la boîte aux lettres de :

André Hensler, GEV 24

